

Guide du manifestant arrêté

En avril 2005, alors que les gouvernements s'étaient installés dans une habitude législative et policière ayant pour conséquence et parfois pour finalité la répression de nombreuses formes d'expression collective, le Syndicat de la Magistrature, fidèle à sa tradition d'accompagnement des luttes et des revendications du mouvement social, rédigeait son premier « Guide du manifestant arrêté ».

Depuis, la situation s'est aggravée sur tous les fronts : interpellation de très nombreux lycéens manifestant contre le CPE en 2006, intimidations constantes contre les faucheurs d'O.G.M. ou les militants « anti-pub », projet de fichage généralisé des figures de la contestation, renvoi en correctionnelle de ceux qui refusent d'alimenter le fichier des empreintes génétiques, incidents extrêmement préoccupants survenus lors d'une manifestation à Montreuil, décret contre les cagoules et maintenant, loi contre les bandes...

La remise à jour et l'édition d'un nouveau « Guide du manifestant arrêté » était donc d'impérieuse nécessité. Plus précis, bénéficiant d'une visibilité plus large sur la toile, le présent guide n'a toutefois pas pour vocation à se substituer aux conseils des professionnels du droit intervenant dans le cadre de la procédure pénale.

Il n'a d'autre ambition que d'exposer les droits et devoirs des citoyens et de la puissance publique dans l'une des expressions majeures de la démocratie que constitue la manifestation, de rappeler l'impérative conciliation des nécessités de l'ordre public et du droit constitutionnel des citoyens à la sûreté contre les incursions de l'administration et par-dessus tout, de mettre chacun en garde contre les conséquences désastreuses d'une forme contemporaine de pénalisation de la contestation.

Lien dédié reprenant le contenu intégral du Guide : [Guide du manifestant – 2013](#)